

RÉUNION DU 15 FEVRIER 2020

PRÉSENTS : M. MIQUEL, M^{me} GATT, M^{me} GRENIER, M. LAUGIER, M^{me} MILLEQUAND, M. BOURDON

ABSENTS REPRÉSENTÉS : M. JEANDEL, M. RONDEAU, M. REFONDINI, M^{me} URENA (représentés par M. MIQUEL).

ABSENT : M. BOUTAGOUGA.

CABINET THINOT : M. CAPOMAGGIO.

- **GROS DÉBITEURS**

Le montant global de la dette ne baisse pas, il apparait que certains propriétaires récents ne respectent pas l'obligation de régler dans les délais les appels de fonds qui leur sont adressés. Il a été décidé d'adresser une 1^{re} lettre de relance puis une mise en demeure envoyée par Maitre Naudin, enfin sans réponse, une procédure sera entamée.

Concernant les procédures de vente aux enchères des propriétés entamées en 2017, plusieurs débiteurs ont réglé une partie de leur dette ou ont signé un échelonnement, ce qui a bloqué la procédure. Certains n'ayant pas respecté leurs engagements, les procédures sont de nouveau en cours (ceci explique le temps mis par le tribunal pour valider la vente aux enchères).

- **REPLACEMENT DE M. NICE**

M. Nice sera en retraite à compter du 1^{er} Mars 2020. Les membres du bureau valident son départ et lui laissent la jouissance de son logement jusqu'au mois d'août.

Suite à ce départ et comme convenu à la dernière Assemblée Générale, une offre d'emploi a été proposée.

Trois candidatures nous ont été adressées :

- M. Antony PALMA : CV sans lettre de motivation. Candidature non retenue : 2 voix contre, une abstention.
- M. Patrick BOUTAU : candidature non retenue : une voix contre, trois abstentions.
- M. Nicolas TROUDAU, actuellement remplaçant de M. Nice. Son travail satisfait les propriétaires de la Résidence et sa candidature est retenue à l'unanimité.

Tous les sujets ayant été abordés, fin de la réunion 10 h 30.